



**HAL**  
open science

## Vocabulaire colonial et dynamique des relations franco-malgaches

Claudine Bavoux

► **To cite this version:**

Claudine Bavoux. Vocabulaire colonial et dynamique des relations franco-malgaches. *Revue historique de l'océan Indien*, 2005, Dynamiques dans et entre les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien : XVIIe-XXe siècle, 01, pp.324-340. hal-03412294

**HAL Id: hal-03412294**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03412294v1>**

Submitted on 3 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Vocabulaire colonial et dynamique des relations franco-malgaches

Claudine Bavoux  
LCF-UMR 8143 CNRS  
Université de la Réunion

La question du vocabulaire français en usage à Madagascar au temps de la colonie sera abordée ici à travers la question plus ponctuelle mais cependant centrale des emprunts du français au malgache. Nous nous attacherons précisément, en comparant deux études linguistiques menées à Madagascar et en Afrique du Nord à la veille des Indépendances, à cerner la spécificité de l'emprunt colonial qui sera ensuite confronté aux formes actuelles d'interférences générées par la coexistence du français et du malgache. Nous tenterons d'explicitier, à travers l'emprunt colonial, les conditions dans lesquelles un mot acquiert un statut d'« emprunt de langue » pour en arriver à nous interroger sur le statut des transferts lexicaux modernes en prenant en compte les modifications survenues concernant les locuteurs francophones et leurs relations avec la langue et la société malgaches.

## I - LE VOCABULAIRE COLONIAL DE MADAGASCAR ET SON ÉQUIVALENT EN AFRIQUE DU NORD

### 1 - Les emprunts dans le vocabulaire colonial

Le vocabulaire colonial ne se réduit pas à un stock de mots transférés du malgache au « français local »<sup>1</sup>, puisque c'est cette variété linguistique qui se trouve concernée par le phénomène et non le français central qui, lui, n'a intégré que quelques unités du lexique malgache : *filanzane* « chaise à porteurs », *maki* (ou *maqui*) « lémurien », *rabane* « tissu en fibres de raphia », *ravenale* « arbre du voyageur », *tanguin* « poison ».

La proportion de mots d'origine malgache représente, très approximativement, le tiers du vocabulaire des Français de Madagascar. Jacques Dez, l'ancien administrateur des colonies devenu assistant à l'université de Madagascar, témoin de la période 50-60, publie en 1966 une liste commentée de 120 malgachismes qui, à eux seuls, constituent ce qu'il nomme l'argot des Français « *spécialistes de Madagascar* ». Il ajoute à cette liste une annexe de 35 mots « *d'un emploi restreint à quelques connaisseurs* ». Pour Dez, l'argot colonial n'est fait que de mots malgaches, à l'exclusion de mots d'autres origines. Autrement dit, l'emprunt au malgache serait le principe quasi unique de formation de l'argot colonial. Les autres particularismes du vocabulaire colonial auraient un statut autre, comme on le verra plus loin. Quelles sont ces autres particularités du vocabulaire colonial de Madagascar ?

1. Jacques Dez, « Un argot français de mots malgaches (contribution à l'étude de la société coloniale) », in *Annales de la Faculté des Lettres de Madagascar* n° 5, Tananarive, 1966, pp. 5-154.

1. Des mots et expressions dérivés par composition, comme *bourjane de filanzane* «porteur de chaise», *sous-boute*, *boute-la-case*, *boute à tout faire*, tous formés sur *boute* «domestique»; des mots dérivés par suffixation comme *pétriquer* «rester assis», de *faire pétraque*, id., *cabarer*, *cabariser* et *cabareur*, de *cabare* «discours», *ramatouisé* et *ramatouisant* «amateur de femmes malgaches», de *ramatou* «femme malgache» ou, plus rarement, par troncation comme *betsi* de *betsimisaraka* (ethnonyme).

2. Des mots d'origine autre que malgache, venant essentiellement du français des colonies ou du français administratif comme *assimilé*, *broussard*, *civilisé*, *demi-civilisé*, *naturel*, syn. *indigène* ou d'origine mascarine comme *accapareur* «intermédiaire auprès des cultivateurs», *ajoupa* «hutte ou paillote», *amarrier* «attacher, lier», *bazardier* «vendeur du bazar», *marron* «illégal, sauvage (pour une plante)» et *moque* «récipient servant d'unité de mesure»<sup>2</sup>.

## 2 - Les emprunts dans l'argot colonial et dans le français colonial

Dez ne dit rien de ces mots dont on sait qu'ils avaient cours, pour la plupart, avant, pendant et après la période à laquelle il s'intéresse. Son seul souci est de dresser la liste des mots malgaches que connaissent les Français de Madagascar<sup>3</sup>, qu'ils emploient entre eux «par jeu», à la façon, dit-il, d'un «argot». La perception qu'il en a rejoint celle d'André Lanly<sup>4</sup> découvrant à la même époque l'argot des Français d'Afrique du Nord, une langue spéciale à vocation identitaire.

Reconnaissons que Dez désoriente son lecteur en désignant la réalité qu'il décrit, tour à tour comme un argot – le code des «spécialistes de Madagascar» - et comme la langue de la société coloniale dans un sens plus général. Sa formulation crée une incertitude quant à l'extension de l'entité qu'il décrit. Mais, fort heureusement, la comparaison de son article et de la thèse de Lanly jette une lumière sur la question délicate de l'articulation d'un argot colonial et d'un français colonial qui, nous explique A. Lanly, l'englobe. Pour expliquer ce phénomène, Lanly évoque son expérience militaire dans le corps expéditionnaire français au Moyen-Orient où, dès 1940, l'occasion lui a été donnée de partager la vie de locuteurs d'un français colonial : «*Le langage de nos camarades français ou européens francisés d'Oranie devenait, quand ils le voulaient, un argot, au sens ordinaire de ce mot, c'est-à-dire un langage plein de secrets pour le métropolitain que nous étions (installé à vrai dire depuis dix ans au Maroc). Nous nous étions alors proposé de ne pas rester en dehors du cercle des initiés*» (p. 5).

Telle est sa perception de témoin : quand ils le veulent, les locuteurs d'un français colonial, ont la possibilité de «durcir» leur langue, de la «cristalliser» en un argot mystérieux par le recours massif et sélectif à des traits particuliers. Un argot colonial apparaît ainsi comme la forme extrême d'un parler ordinaire, née de la volonté de confier à la langue un rôle dans la construction d'une identité groupale. Ce constat

2. Claudine Bavoux, *Le français de Madagascar. Contribution à un inventaire des particularités lexicales*, AUFELF-UREF-De Boeck-Duculot, 2000, 212 p.

3. On emploiera cette dénomination par commodité. Il faudrait, pour rendre compte d'une réalité complexe, distinguer les Français nés en métropole des Français nés à Madagascar (parmi lesquels des naturalisés) ou dans les colonies (en particulier à La Réunion). Si on lit Dez de près, on comprend qu'il ne distingue que deux groupes - les nouveaux et les anciens - parmi les Français venus de métropole, laissant dans l'ombre la réalité des Français nés dans les colonies.

4. Pierre Lanly, *Le français d'Afrique du Nord*, 1962 réédition 2003, Paris, C. Tchou éd., 367 p.

ouvre des pistes méthodologiques qu'ont exploitées Lanly et Dez : l'argot colonial étant une manifestation d'un français colonial, il est possible et licite de décrire l'un à travers l'autre. Bien plus, l'argot est la variété la plus digne d'intérêt, puisqu'elle est faite des mots affectés d'une valeur symbolique, identitaire ou affective, comme on le verra plus loin.

### 3 - L'emprunt colonial, un thème de recherche à la FLSH de Madagascar en 63-66

Dez a d'autres raisons encore de centrer son attention sur les emprunts coloniaux à l'exclusion des autres particularités lexicales, ayant le projet d'inscrire son étude dans un ensemble de travaux sur l'emprunt lexical parus ou à paraître dans la « Série Lettres et Sciences Humaines » des *Annales de l'Université de Madagascar*. Louis-Fernand Flutre, professeur honoraire à Lyon, chargé de mission à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Madagascar, vient d'y publier son *Apport de Madagascar au vocabulaire français d'Outre-Mer aux 17e et 18e siècles* (1963) et Dez son article sur « La malgachisation des emprunts aux langues européennes » (1964) et son *Lexique des mots européens malgachisés* (1965).

Reprenant dans son article de 66 la collecte réalisée par Flutre dans les récits de voyage des 17e-18e siècles, il repère les nouveautés et signale la disparition de certains emprunts anciens. Les limites de son travail tiennent à l'absence de relevé lexicographique dans l'écrit colonial au sens strict du terme, c'est-à-dire dans les romans, les journaux et autres écrits produits entre 1895 et 1960. Seule est couverte la dernière décennie et seul l'oral est pris en compte. Notons cependant que les relevés les plus récents apporteront plus de confirmations à ses travaux que d'éléments contradictoires. Le seul point de discordance important entre « la liste » de Dez et les corpus plus exhaustifs constitués ultérieurement concerne le stock d'adjectifs constitutifs de « l'argot » des années 50-60, sur représenté dans l'usage du temps ou dans la représentation que Dez en propose.

Quoi qu'il en soit, en limitant son observation aux seuls malgachismes, Dez définit un objet dont l'intérêt est évident, tant du point de vue linguistique que du point de vue sociolinguistique et historique. Grâce à son relevé et aux observations dont il l'enrichit, Dez nous fournit une matière suffisamment riche et fiable pour poser la question du contact des langues et des cultures en terre malgache.

## II - LE STATUT SOCIO-SYMBOLIQUE DES MOTS D'EMPRUNT INSTALLÉS DANS UN USAGE COLONIAL

Dans le cas présent, la double proposition est vraie qui pose que : l'emprunt fait l'argot et l'argot fait l'emprunt. L'argot donne à l'emprunt son statut linguistique, en l'installant dans un lecte fortement légitimé, à son tour légitimant. La simple accumulation d'emprunts dans un usage langagier ne suffirait pas à créer une langue spéciale. Elle pourrait n'être qu'idiolectale ou occasionnelle, sans statut linguistique. Mais un argot, comme toute autre langue, existe par la volonté de ses créateurs, locuteurs, diffuseurs ; reconnu et légitimé par eux, il confère à toute forme linguistique qu'il crée ou qu'il emprunte une légitimité et un statut « en langue ». L'occasion nous est donnée ici de comprendre comment l'emprunt acquiert un statut et d'examiner de près les conditions de son installation dans l'argot et, au-delà, dans la langue coloniale. Pour ne

pas rester tributaire d'un seul terrain, nous rapprocherons la description du français colonial du Madagascar des années 60 de celle du français d'Afrique du Nord de la même période.

## 1 - La nécessité de l'emprunt

Lanly considère que le français d'Afrique du Nord est fait de : « *tous les dérivés de l'arabe, les expressions entendues avec une certaine approximation et déformées, celles qui résultent de facéties ... Nous y joindrons les mots arabes que les Européens utilisent sans nécessité, souvent par une sorte de jeu – ou de pudeur – qui devient habitude, ceux aussi avec lesquels ils sont familiarisés dans la société des arabophones, camarades ou subordonnés de chantier ou d'atelier, employés ou domestiques, compagnons de jeu : ce sont les petits mots très usuels, des adverbes, des interjections – des grossièretés aussi, que le linguiste ne saurait ignorer* ».

On voit bien que, à côté des classiques emprunts de nécessité, destinés à dire une réalité étrangère, il faut considérer comme faisant partie de l'usage colonial des emprunts sans nécessité pratique, relevant de besoins aussi divers que : jouer, euphémiser, communiquer au sein du groupe et en dehors, jurer. En fréquentant les Français d'Algérie, Lanly a pu dresser une liste d'environ 210 mots, injonctions, exhortations, exclamations, jurons, formules diverses, mots interrogatifs, pronoms, adverbes « *connus et utilisés par les francophones pour s'adresser aux Arabes ou parler entre eux* » (89).

La catégorisation des emprunts sur le critère de leur nécessité à laquelle se livre Dez rejoint celle de Lanly, avec quelques différences de détail. Dez situe sur un continuum plusieurs types d'emprunts allant de l'emprunt de nécessité à l'emprunt à valeur identitaire. Leur fonction respective est de

1. Nommer des réalités malgaches pour lesquelles le français n'offre aucun mot satisfaisant : *angade*, « bêche à long manche », *foucounoule*, « collectivité villageoise », *soubique* « corbeille, panier », *foumbe* « coutume », *calalo* « cafard », *papangue* « milan »

2. Désigner des faits ou des réalités malgaches saillants ou d'une grande fréquence : c'est le cas des mots de l'administration, des mots liés à un métier ou encore liés aux activités ménagères : *amboune*, « en-haut », *maloute*, « sale », *madiou*, « propre », etc. Ces emprunts sont faits sans nécessité, préférés cependant à leurs équivalents français

3. Exprimer un type de comportement conseillé ou déconseillé, en lien avec des idées reçues et des croyances de la société coloniale : *malème*, « qui manque d'énergie », *mouramoure*, « doucement, doux, lent », *ratsfana*, « méchant ».

En présentant ce dernier type d'emprunt comme l'expression d'un point de vue lié à une idéologie coloniale, Dez éclaire le mécanisme de la péjoration. Cependant, il ne sépare pas le désir de péjorer du besoin d'exotisme. Observant une société en voie de disparition, il note avec perspicacité : « *À ces motifs se combinait également un besoin d'exotisme analogue à celui qui fait garnir les intérieurs de produits de l'artisanat local pour la satisfaction des curieux et par besoin d'ajouter à son dépaysement tout en affectant de marquer une connaissance du milieu (plus apparente que réelle) qui fait dire « Il en connaît des choses ! »*. Comme Lanly, il trouve aux emprunts une autre raison dans la « pudeur » qui pousse à nommer une réalité gênante, la folie, le ventre,

la mort, le désordre, par des mots empruntés - *adale, quibe, mate, tabatabe* - plutôt que par leurs équivalents français.

## 2 - La fonctionnalité de l'emprunt dans les interactions

La similitude des analyses faites à Madagascar et en Algérie et, plus largement, en Afrique du Nord, est frappante. Lanly souligne la fonction identitaire de l'argot des Français d'Algérie : « *Les Français d'Algérie ont bien conscience d'employer un vocabulaire particulier ; si l'argot est « un élément de cohésion » d'un groupe social ou ethnique « contre les profanes », nos compatriotes d'Algérie l'utilisent abondamment contre les métropolitains, surtout contre leurs supérieurs, dans l'armée, à l'école.* » (89)

Dez note en écho qu'à Madagascar, l'argot colonial n'a pas pour fonction première l'intercommunication avec les Malgaches, objectif que seul un apprentissage systématique du malgache, auquel peu de Français de son temps se plient, permet de réaliser (134). Il annonce, dans la conclusion de son étude, la disparition, inévitable à ses yeux, de l'argot colonial, piètre outil de communication. Façon de souligner que sa raison première est identitaire et groupale. Dez limite l'argot colonial à la société civile française à l'exclusion de la société militaire, qui, constate-t-il, vit à part ; l'argot colonial est utilisé par les hommes entre eux, les femmes n'en usant pratiquement qu'avec leurs domestiques. Dans les interactions, il permet aux « spécialistes » de Madagascar, aux « initiés », de s'imposer aux novices français, les *vovo* « nouveaux », en manifestant une connaissance du milieu malgache ; d'ailleurs, l'intégration des nouveaux passe par l'acquisition de l'argot. Secondairement, il est censé tromper les interlocuteurs malgaches sur la compétence des Français en malgache et les dissuader d'« ironiser » sur leur compte en leur présence.

En somme, il permet, avec un investissement minimal, d'impressionner les novices et d'en imposer aux Malgaches. C'est, du moins, une des « croyances coloniales » notées par Dez. S'imposant au groupe comme une obligation, il en renforce la cohésion. On comprend qu'en période d'instabilité ou de crise, le groupe se resserre autour de ses valeurs et de ses pratiques, la langue groupale jouant alors un rôle majeur. Les emprunts ont alors un statut symbolique fort, étant légitimés par un point de vue lié à une attitude particulière, que *Le Petit Tananarivien* du 16 août 1936 désignait déjà du nom de *vazahisme*, de *vazaha* « étranger, Français le plus souvent ». Cette attitude des *Vazahas* serait « propre à marquer leur supériorité en tout sur tout » et serait liée à la « mentalité que crée la vie factice » dans la colonie.

## III - STATUT LINGUISTIQUE DES MALGACHISMES ET INTÉGRATION À L'ARGOT COLONIAL

Notre hypothèse, qui découle de ce qui précède, pose qu'un statut socio-symbolique fort entraîne une intégration linguistique forte. Or, la décennie 50-60, qui conduit à l'indépendance, apparaît comme un moment favorable à une forte intégration de l'emprunt dans une langue érigée en argot, par une société rendue consciente d'elle-même par un contexte sociopolitique en pleine mutation.

Elle sera vérifiée par une démarche classique en lexicologie, visant à mesurer le degré d'intégration phonique, graphique, morpho-syntaxique et sémantique du mot

d'origine étrangère au système de la langue emprunteuse. Cependant, nous nous écarterons d'une conception traditionnelle de la lexicologie en envisageant dans l'emprunt le processus de transfert de préférence à son résultat et dans le sémantisme la signification de préférence au sens produit.

## 1 - Intégration phonétique

Le système de notation que Dez met en place est une représentation fidèle bien que lacunaire de la prononciation d'une époque. Les principes en sont exposés aux pages 131-132 de son article, suivis d'une présentation des principales modifications phonétiques qui permettent l'intégration au français. La modification du [r] n'y est cependant pas traitée, mais on sait que les locuteurs de l'argot et du français colonial transforment le [r] apical malgache en un [R] vélaire ou uvulaire. La consonne [s] malgache, dont la réalisation par un malgachophone est intermédiaire entre la sifflante et la chuintante, avec certes des variantes régionales, est perçue par certains comme une sifflante, par d'autres comme une chuintante, ce qui explique que le processus de l'emprunt aboutisse à des doublets en français, comme dans *chacafe*, *sacafe* < *sakafo* «repas».

D'autres modifications mineures seraient à signaler, comme la nasalisation de la voyelle orale [a] comme dans *filanzane*, francisation de *filanzana*, prononcé avec un [a] oral en malgache ou encore l'ouverture de la voyelle [e] quand elle se retrouve, en français, en syllabe fermée : *fetsy* prononcé [fetsi] en malgache est noté *fètse* par Dez, *kely* noté *quèl* dans *quèlquèle*.

La transformation la plus importante en raison de ses conséquences concerne l'accent de mot, qui, en malgache, tombe régulièrement sur la pénultième, plus rarement sur l'antépénultième. La force de cet accent fait paraître inaudible la voyelle qui suit. Une oreille française croit entendre un mot à finale en « e muet » là où un Malgache entend et prononce [a], [u] ou [i]. D'où les formes *cabare* « discours » < *kabary*, *sacafe* < *sakafo*, *chougue* « sorte de tissu » < *soga*. Plus que cela, une oreille française n'entend pas la finale « na » atone dans un mot accentué sur l'antépénultième, ce qui explique les formes *foucounoule* « ensemble des habitants d'une circonscription » < *fokonolona* ou *tsimanine* « tant pis » < *tsy maninona*. Les francophones ont tendance à déplacer l'accent sur la « dernière syllabe prononcée » : *rotaka* « émeute » est prononcé [rutaka] en malgache, [rutak] en français, ce qui rend le mot méconnaissable pour un malgachophone.

Toutes ces modifications, par leur caractère systématique, donnent à l'argot colonial une allure très française. Prononcer les mots d'origine malgache selon les règles du français est une obligation et le Français qui roulerait les [r] à la façon malgache ou placerait l'accent de mot comme il est placé en malgache serait immédiatement remarqué et aurait à subir les conséquences sociales de son choix. On pense aux malgachisants, à Jean Paulhan, à J. Dez lui-même et à leur situation en porte à faux dans la société coloniale.

## 2 - Intégration graphique

Par le système de notation mis en place, Dez vise à représenter la prononciation des malgachismes qu'il décrit. Cette représentation suggère ce que pourrait être la francisation la plus radicale des mots malgaches à l'écrit, mais pratiquement, des

formes comme *boute* « domestique » < *boto*, *capoc* « mesure utilisée sur les marchés » < *kapoaka*, dotés d'une graphie très francisée, se rencontrent rarement dans l'écrit colonial où elles sont en concurrence avec des formes graphiques qui, soit reproduisent la graphie de l'étymon, soit gardent au mot sa physionomie d'origine, tout en l'affectant de la marque du pluriel quand le sens est pluriel. Ainsi rencontre-t-on, surtout au début de la colonie, les formes *botos* et *vazahas*.

Peut-on, à partir du témoignage de Dez, être plus précis sur l'intégration graphique des malgachismes ? Les relevés d'emplois existants sont malheureusement trop limités pour qu'on puisse indiquer plus que des pistes ou des tendances. On peut cependant considérer la période dont Dez se fait le témoin comme la période d'intégration maximale. Pour mieux la délimiter, on pourrait la dater de la fin de la Première Guerre mondiale à 1972 (fin de la première République malgache). La société coloniale se découvre alors menacée par le changement de statut politique du pays et par les bouleversements sociaux que ce changement occasionne : perte de prestige aux yeux des Malgaches et des nouveaux cadres que la coopération met en place. Toutes les conditions sont réunies pour stimuler l'esprit de groupe et que chacun s'identifie à l'argot identitaire.

C'est ce que nous apprend la forte intégration phonique, reflétée par la notation choisie par l'auteur, même si, dans la presse et la littérature coloniales, la forme écrite des emprunts reste proche de la forme malgache, tout en présentant une certaine variation, comme dans *andafy* « (en) France » < *andafy*, écrit aussi *endafy* et *andafe* ; *angady* « bêche à long manche » < *angady*, parfois affecté d'un « s » au pluriel, attesté aussi sous la forme *angade*, *taratasy* « papier, formulaire » < *taratasy* à côté de *taratasse*, etc.

S'affranchir de la forme écrite des mots malgaches n'est pas chose aisée, dans un pays qui s'est doté d'un code écrit dès le début du 19<sup>e</sup> siècle. Par conséquent, certains mots sont installés dans la langue emprunteuse tout en gardant leur graphie d'origine et, dans ces conditions, la faible intégration au système graphique français ne doit pas être jugée significative. Aujourd'hui, l'intégration graphique des mots d'origine malgache au système français est très faible en raison du poids grandissant de l'écrit malgache et surtout des changements qu'a connus la société.

### 3 - Intégration morphologique et morphosyntaxique

Le malgache n'a pas de genre grammatical. En français, un genre est affecté aux mots d'origine malgache. Les noms reçoivent généralement le même genre que leur équivalent français. C'est le cas de *quibe*, masculin comme *ventre*, *bibe* comme *animal*, *cabare* comme *discours*, *caramé* comme *salaire*, *toube* comme *campement*, *zouma* comme *marché*, alors que *soubique* est féminin comme *corbeille*. La règle admet quelques exceptions : *bouzaque* « herbe » est masculin et des hésitations subsistent : quel est le genre de *valale* « sauterelle » < *valala*, celui de *trane* « maison » < *trano*, *tanète* « colline » < *tanety* ? Au début de la colonie, on l'a vu, la marque du pluriel apparaît souvent à l'écrit alors même que l'orthographe d'origine est conservée : *un boto* « serviteur », *des botos*.



L'existence de mots créés selon les règles de la dérivation morphologique française est un autre signe d'intégration morphologique. De fait à ce propos une remarque étonnante, quand il affirme que deux malgachismes seulement ont donné lieu à dérivation, *tave* « culture sur brûlis » qui a donné en français *tavacher*, *tavacheur*, *taviste* et *tavachage* et *cabare* « discours » qui a permis de dériver *cabarer* et *cabareur*. Ayant relevé bien d'autres dérivés dans l'écrit colonial (C. Bavoux, 2000), nous sommes amenés à nous demander si Dez ignore une partie de l'usage colonial de son temps ou si des formes attestées dans les périodes antérieures étaient sorties de l'usage qu'il décrit ou encore, troisième hypothèse, si l'argot colonial auquel il s'intéresse est plus pauvre sur ce point que la langue coloniale, écrit inclus. Nous proposerons, à partir des données malheureusement incomplètes dont nous disposons, quelques éléments de réponse. Parmi les dérivations anciennes non attestées dans le relevé de 66, on note :

*Bararateux* « qui a trait aux roseaux appelés bararates » < *bararate*

*Fahavaliste* « qui a trait aux bandits de grand chemin » < *fahavale*

*Kabariser* « faire de grands discours » < *kabarere*, *cabarere* ou *cabare*

*Pétraquer* « rester assis sur ses talons à ne rien faire » < (*faire*) *pétraque*, id.

*Hovaphile* « qui aime les Hova » < *hova* « merina, habitant de l'Imerina »

*Vazaha bourgeane* « Français ou Européen pauvre »

*Vazaha de rizière* syn. de *vazaha bourgeane*.

*Retour d'andafe* « Malgache de retour au pays après un séjour en France ou à l'étranger » < *andafe*.

*Soubique-surprise* « lot de tombola » < *soubique*

*Toubeur* « ouvrier » < *toube* « village de travailleurs sur une exploitation »

Ce que l'on sait de la société malgache permet d'affirmer que certains de ces mots renvoient à un référent disparu à la veille de l'indépendance. Mais la plupart de ces dérivés expriment des réalités encore en vigueur. Leur disparition peut être liée à une condamnation morale (*hovaphile*) ou à tout autre changement de point de vue (*kabariser*).

Plusieurs de ces dérivés ont une extension sociale faible, ils peuvent même avoir un statut idiolectal. Ils sont nés de la plume d'un Brugaël, flamboyant rédacteur en chef du *Madécasse*, d'un H. de Busschère, facétieux auteur de *Pour lire en pousse-pousse* ou de quelque autre humoriste. Chez eux et chez d'autres coloniaux, les mots d'emprunt alimentent la phraséologie. Ainsi s'expliquent les tournures : *faire suer le lamba* « maltraiter les indigènes », *sous le lamba* « en cachette », *dans la même soubique* « (métaph.) dans le même panier », etc. Après 60, la dérivation néologique produira encore par ex. *andrianité* « idéologie pro-aristocrate » < *andriane* « aristocrate », *en mille neuf cent calalo* « il y a très longtemps » et *ouvrier calalo* « mauvais ouvrier » < *calalo* « cancrelat ». Le processus de dérivation fonctionne toujours, mais aboutit à des résultats dont le statut ne sera jamais aussi fort que dans le cas d'un argot.

#### 4 - Autonomisation sémantique : une signifiante en français

Dans certains cas, le sens du mot malgache est conservé en français et si le mot malgache est un polysème, un seul de ses sens est retenu : Paul Siblot<sup>5</sup> souligne la

5. Paul Siblot, article « emprunt » dans Détrie, C., Siblot, P. & Vérine, B., *Termes et concepts pour l'analyse de discours*, Paris, H. Champion, 2001, pp. 100-102.

régularité de ce phénomène de restriction, qui accompagne le transfert d'un mot d'une langue à l'autre ; dans d'autres cas, on assiste à une modification qui signale l'autonomisation du mot par rapport à la langue prêteuse. Plus que cela, on voit des sens dériver du sens emprunté et se mettre en place une polysémie. Celle-ci atteste que la signification opère en français. L'histoire du mot dans la langue emprunteuse ne se confond plus, dès lors, avec celle du mot dans la langue d'origine. Nous distinguerons plusieurs types de modifications survenues au sens des mots d'origine malgache.

### a) L'extension de sens

Elle est le résultat d'une diversification des contextes d'emploi chez les locuteurs francophones. Dans l'argot et dans le français coloniaux, les malgachismes sont utilisés pour répondre aux besoins de communication et d'expression des Français de la colonie. L'analyse qu'en fait Dez nous éclaire sur ce point :

*Bourjane* « 1. porteur de filanzane ; 2. (par ext.) personne de basse condition », avec une valeur péjorative

*Boute* « 1. petit garçon ; 2. boy ; 3. homme à tout faire (entre Français) », avec une valeur péjorative

*Fade* « 1. interdit religieux ; 2. (par ext.) tout interdit »

*Fanafoude* « 1. remède ; 2. (par ext. péjorative) sortilège, philtre ». Remarque : « dans les croyances de la société coloniale, une femme malgache ne pouvait attirer et retenir un Français qu'en se servant de fanafoudes. On ne désignait jamais la chose autrement, car on eût été bien embarrassé, et pour cause, de définir en quoi elle consistait » (143).

*Malème* « 1. qui manque d'énergie ; 2. (par ext.) qui ne sait pas s'imposer ». « Suivant la croyance de la société coloniale, les Malgaches distinguaient deux genres de caractères différents : ceux qui étaient machièques (« méchants »), auxquels il fallait obéir (et cette allure machièque était proposée comme modèle) et ceux qui étaient malèmes, avec lesquels on pouvait faire ce qu'on voulait (ce qu'il ne fallait pas être), avec une valeur péjorative » (145).

La dérivation de sens par extension s'accompagne souvent de péjoration. Mais celle-ci s'exerce de façon générale, même dans les emprunts qui conservent au mot son sens d'origine, comme on le verra plus loin. La péjoration est si constante dans l'usage colonial qu'on doit la considérer comme une de ses caractéristiques les plus notables. C'est une des motivations de l'emprunt. Pour l'expliquer, nous la rattacherons au point de vue colonial et à l'attitude évoquée plus haut, que nous continuerons d'appeler le *vazahisme*.

### b) La restriction de sens

*Bouzaque* « herbe, en général », de *bozaka* « herbe sèche ». Dez remarque que le malgache possède le générique *ahitra* « herbe », qu'ignore l'usage colonial.

*Fanzakane* « administration » < *fanjakana*, avec un sens plus large

La restriction de sens peut être la conséquence d'une connaissance imparfaite de la réalité et de la langue malgaches, comme dans le premier cas ou

d'une recomposition du sens qui tient compte de la réalité coloniale, comme dans *fanzakane*.

### c) La recomposition du sens avec ou sans péjoration

On ne retiendra que les exemples les plus connus et les plus significatifs d'un processus qui, dans la situation de domination symbolique mise en place par la colonie, s'apparente à un détournement du sens.

*Fire* « combien (quel prix) ? » << *firy* « combien (quelle quantité d'objets) ? »

C'est un sens erroné qui s'est installé dans l'usage français. Cependant Dez remarque qu' « à Tananarive, les vendeurs du Zoma qui savent l'usage vicieux que les Français font du mot *firy* les comprennent malgré leur erreur » (144).

Autres exemples : l'argot emprunte au malgache deux titres, *Ramatoa* « Madame » et *Rangahy* « Monsieur » et un patronyme, *Rakoto*, pour en faire des noms communs avec le sens de « homme malgache » (*racoute*, *ranga*, plus rare) et « femme malgache » (*ramatou*). Une valeur péjorative est ajoutée à ces termes, le troisième donnant lieu à une néologie sémantique dont le résultat se lit dans les sens secondaires « femme de ménage, femme malgache, femme peu estimable ». C'est ce mot que Dez commente le plus longuement, en cherchant à en tracer l'évolution : « Il semble que les premières femmes qui se soient engagées comme bonnes chez les Français étaient des femmes d'une condition qui ne leur donnait pas droit dans le milieu malgache à la qualification de *ramatoa* [...] il en est venu à désigner toute femme malgache, en conformité avec un ensemble de croyances de la société coloniale relativement à la société malgache. Par une nouvelle extension, nous l'avons entendu utilisé pour désigner une femme européenne jugée peu estimable ».

Et de noter qu'avec les modifications en cours dans la société, seul le sens « bonne à tout faire » a des chances de se maintenir, prévision qui se confirmera. L'analyse sémantique du mot *ramatou*, mot remarquable par la fréquence de son emploi et par sa valeur symbolique dans la société coloniale, révèle les conditions de l'emprunt colonial, et explique sa forte intégration dans l'argot et, au-delà, dans la langue coloniale. Il n'y a pas de paradoxe à constater que le degré d'intégration de l'emprunt est inversement proportionnel à la connaissance de la société malgache.

Un autre facteur est l'idéologie coloniale, cet « ensemble de croyances de la société coloniale relativement à la société malgache ». On tient là deux facteurs essentiels : connaissance superficielle des réalités locales et préjugés permettent de construire une vision coloniale de Madagascar qui sert de contexte à l'apparition d'emprunts à statut socio-symbolique fort. Notons que la polysémie de *ramatou* est plus large que celle de son équivalent *fatma* en Algérie (Lanly : 42) en raison de la nature des relations entre Français et Malgaches, qui incluent depuis les premiers contacts des relations sexuelles et matrimoniales d'une importance incomparable avec ce qui existe en Algérie et de façon générale en Afrique du Nord à la même époque.

### d) La péjoration sans changement de sens

On l'a dit, certains emprunts ont pour motivation essentielle le besoin de péjorer. Reprenons l'analyse qu'en fait Dez :

*Cabare* « palabre, discours ostentatoire » < *kabary* « discours public, proclamation » avec une valeur péjorative

*Déca* « chef ou attaché de cabinet » < *deka*, id. < (*aide*) *de camp*, avec ironie ou nuance péjorative

*Fiangoune* « lieu de culte, temple » < *fiangonana*, id., avec une valeur péjorative : « *Mot rarement utilisé par les Français et avec une nuance plutôt péjorative pour marquer que dans leur esprit, ces réunions cultuelles à Madagascar n'avaient pas la même élévation spirituelle que ces réunions en France* ».

*Pamboule* « cultivateur » < *mpamboly*, id. « *Entendu dans la bouche des fonctionnaires français pour désigner les paysans comme s'ils se trouvaient dans l'impossibilité (peut-être en raison des différences techniques entre la France et Madagascar) de les qualifier autrement. Lorsqu'il y a une quinzaine d'années nous utilisons le terme « paysan », nous étions à peu près le seul à le faire* » (147).

*Faire pétraque* ajoute au sens de « s'asseoir, être assis » < *mipetraka*, id., l'idée peu flatteuse de « *demeurer assis à se chauffer au soleil (l'un des passe-temps favoris du paysan suivant une autre croyance de la société coloniale)* ».

Le nom *Gache* et l'adjectif *gache* « malgache » < *gasy*, id., subit un sort comparable à *ramatou*, *racoute* et *ranga*. Il est toujours utilisé avec une valeur péjorative : « *expression typique du racisme colonial, on regardait toujours avec surprise celui qui affectait de dire Malgache quand les autres disaient naturellement Gache* ».

De même en Algérie, aucun mot ne convenait aux Français pour désigner ceux qu'ils se refusaient à appeler *Algériens*, préférant les nommer *Arabes*, *indigènes*, et autres appellations plus injurieuses.

En conclusion, les sens recomposés restent souvent proches du sens malgache. Au-delà des reconstructions rarement spectaculaires, le trait qui domine est la péjoration. L'emprunt est fait pour placer la réalité malgache dans un rapport d'infériorité par rapport à une réalité de référence qui reste celle de la métropole : un *pamboule* ne vaut pas un paysan sur l'échelle des valeurs coloniales, une *fiangoune* ne vaut pas une église, un *pianatre* un instituteur, une *ramatou* une dame, etc. Une caractéristique du vocabulaire colonial est d'être utilisé souvent sur un ton plaisant, qui va de l'humour à la roserie en passant par la moquerie à relents racistes. La presse coloniale en offre de nombreux exemples.

#### IV - EXTENSION ET VITALITÉ DES EMPRUNTS DU FRANÇAIS COLONIAL

Nous avons fait l'hypothèse que l'emprunt a une valeur symbolique forte dans l'argot colonial qui lui confère une fonctionnalité et une légitimité au sein de la communauté des « spécialistes de Madagascar », et un statut plus problématique dans le français colonial, variété où il côtoie d'autres types de particularismes lexicaux. Nous allons tenter de confronter cette hypothèse aux descriptions qui en ont été faites, à travers une rapide analyse de son extension sociale, géographique et diachronique.

## 1 - Extension sociale

Comme Lanly, Dez (130) considère comme emprunts les mots utilisés par les Français de la Colonie entre eux, à l'exclusion des mots malgaches qu'il leur arrive occasionnellement d'utiliser dans leurs interactions avec les Malgaches. À ses yeux, les emprunts coloniaux sont autre chose que de simples interférences, ils ont un statut qui leur vient de leur place dans une entité linguistique, l'argot colonial légitimé par le groupe qui s'y reconnaît.

En dehors de ce groupe, les autres usagers du français – notamment les Malgaches francophones – se soucient peu de doter les malgachismes d'une valeur identitaire. Ils connaissent pourtant les mots de l'argot colonial et les utilisent dans leurs interactions, par commodité (voir la remarque de Dez sur *firy*) ou pour d'autres raisons qui peuvent être d'intérêt ou de connivence.

Après avoir signalé la disparition des mots et emplois les plus choquants pour leur valeur péjorative ou leur contenu idéologique (*racoute*, *ranga*, *faire pétraque*), il faut constater que beaucoup de mots malgaches ont survécu jusqu'à notre relevé des années 2000. Ils étaient dans l'usage des francophones bien avant Dez, ils y sont encore, malgré l'annonce de leur disparition par l'auteur : ceci nous conduit à réfléchir à la place et aux fonctions de ces mots, élevés au rang d'emprunts par la société coloniale et changeant de statut, pensons-nous, avec la disparition du point de vue colonial. La plupart restant disponibles, rien n'empêche que, à l'occasion, ils soient remis en circulation. On a vu récemment *ramatou* réapparaître sous la forme de *ramate* « femme de ménage » dans le paradigme d'*expate*, apocope d'*expatrié*.

## 2 - Extension géographique

Quelle est l'extension géographique des malgachismes coloniaux, quelle(s) variété(s) géographique(s) de français concernent-ils ? La variété emprunteuse est essentiellement le français local. C. Frey<sup>6</sup> a montré que, dans le cas d'un français colonial, rares étaient les emprunts qui franchissaient la frontière intervariétale pour s'installer dans le français commun. Les mots malgaches restent largement étrangers au français commun, qui a pourtant intégré un nombre important de mots arabes. Plusieurs raisons sont à l'origine de la différence de traitement des mots malgaches et des mots arabes, entrés dans la langue commune à date ancienne, en plusieurs vagues, avec le soutien d'une littérature largement diffusée en France et portée par une population nombreuse. La presse coloniale malgache, bien que riche et diversifiée, n'est pas lue en dehors de Madagascar, sinon à La Réunion à travers des extraits. Quant à la littérature coloniale de Madagascar, malgré quelques productions de qualité dues à C. Renel, M. et A. Leblond, P. Rives, J.-T. Samat, elle est peu volumineuse et reste peu connue. Enfin, l'importance numérique de la population française de Madagascar où on n'a jamais dénombré plus de 50 000 Français et assimilés ne peut être rapprochée de celle de l'Afrique du Nord. Il semblerait pourtant que la presse nationale française se soit intéressée à la Colonie à ses débuts. C'est par un effet de mode que nous expliquons la présence de malgachismes dans un grand journal parisien, *Le Temps*, où on relève, sans

6. Claude Frey, « Domination culturelle et traitement lexicographique de l'emprunt », in D. Latin et C. Poirier dirs., *Contacts de langues et identités culturelles*, AUF / PU Laval, 2000, pp. 221-235.

recherche systématique, les mots *fahavalos* avec la marque du pluriel et *fahavaliste* en date du 30 mai 1896, *filansane* le 22 février 1896 et *kabarder* le 14 juin 1897, employés sans traduction ni glose.

Les relations entre la côte Est et La Réunion, anciennes et régulières, se traduisent par l'exportation de quelques malgachismes : *soubique* « panier », *vazaha* « blanc, étranger, souvent français », *fanjan* « fougère arborescente », *ourite* ou *zourite* « poulpe », *ambrevade* « graine comestible d'un arbrisseau », etc. Cette brève étude de l'extension géographique des malgachismes conforte l'idée de motivations locales, peu connues en dehors de Madagascar sinon, partiellement, de La Réunion.

### 3 - Extension diachronique

Comparant Madagascar à la côte Ouest d'Afrique, Flutre se désole de ne pas trouver trace d'un sabir ou autre jargon commercial dans les récits de voyages qu'il dépouille. La seule langue discrètement présente est le malgache, sous différentes formes dialectales. « *Ce n'est qu'avec les auteurs du 19<sup>e</sup> siècle, à partir du moment où les contacts entre Européens et indigènes se font plus fréquents et plus prolongés, et où surtout la pénétration s'accroît à l'intérieur de l'île, que s'introduisent en plus grand nombre des mots du pays, mots dont beaucoup, à la suite de la longue occupation française du 20<sup>e</sup> siècle, ont fini par faire partie du langage courant des Français installés là-bas* » (Flutre, 1964 : 6).

L'auteur dresse une liste d'emprunts attestés dès le 19<sup>e</sup> siècle, qu'il classe par thèmes :

*Maremite, bourjane, ramatou, ombiache (ombiasse)*

*Tante, lambe (lamba), sadik (seidik), salak, fitakon, filanzane*

*Kabar, kabariser, fady, sakaf, zouma*

*Rouve, tanette, tavy*

*Angade, toke, soubique, taratasse*

*make (maki)*

Constatons avec lui que la plupart de ces emprunts anciens se sont maintenus jusqu'à la fin de la période coloniale, et que le stock n'a fait que s'enrichir. Ceux qui ne sont pas repris dans la « liste » de Dez renvoient pour la plupart des référents disparus dans les années cinquante-60 :

*Kiroubou* : « monnaie valant 1/4 piastre » < *kirobo*

*Toutourane* : « toile de coton commune » < *totorano* « litté. rendue par le foulage dure, serrée, imperméable à l'eau »

*simbou* < *simbo* « toge de 4 aunes de long sur 3 de large dont les hommes se drapent ou qu'ils portent par-dessus le *seidik* »

*kanezou, akanjo* < *akanjo* « corsage de femme à manches longues »

*satouk* < *satroka* « coiffure d'homme ou de femme, toque de jonc »

L'extension diachronique de l'usage décrit se mesure surtout à sa survie au-delà des années 60. Sont vieillis ou obsolètes (Bavoux : 2000) :

- des adverbes : *malaque* « vite », *rampitse* « demain », *quèlquèle* « un peu »
- des verbes et locutions verbales : *acha* « je ne sais pas », *faire matoure* « dormir »
- une quantité importante d'adjectifs qui expriment des caractéristiques physiques et morales : *adale* « idiot », *fale* « content », *machièque* « méchant », *mafe* « dur, fort », *malème* « qui manque d'énergie », *marare* « malade », *ratse* « mauvais », *ratsfana* « méchant », *tsare* « beau, bon », *vouque* « rassasié », *becheyne* « intelligent », *came* « paresseux », *endre* « sage, avisé, compétent », *foutse* « blanc », *gague* « étonné, surpris », *malèyne* « de mauvaise volonté, paresseux », *matave* « gras, gros », *mate* « mort », *matouque* « qui a confiance, confiant », *tsarfana* « accommodant »
- des adjectifs qui qualifient les objets : *madiou* « propre », *tsimarne* « faux », *mame* « sucré, doux », *mangatsique* « froid », *manguide* « amer », *marmar* « nombreux »
- des noms désignant des humains sur un critère d'âge, de sexe, d'origine géographique : *bourjane* « merina », *racoute* « homme malgache », *ramatou* « femme malgache ; femme peu estimable », *ranga* « vieillard, homme », *razane* « ancêtre, vieux », *vade* « conjoint, mari, épouse », *vévave* « femme »
- des noms de métiers dont certains ont disparu depuis l'indépendance de Madagascar : *bourjane* « porteur de colis, de chaise », *déca* « fonctionnaire de la colonie », *mpiache* « travailleur », *pitsiquile* « espion »
- des noms d'objets utilitaires : *bache* « fusil », *dzire* « lampe », *famaque* « hache », *filanze* « chaise à porteurs », *hanse* « sabre, coupe-coupe », *salaque* « pagne »
- mais peu de mots liés à l'activité domestique ont disparu : *chouchou* « bouillie de riz », *farafare* « lit », *rane* « eau », *rounoute* « lait », *trane* « maison »
- et peu de mots liés aux réalités géographiques, physiques, de civilisation : *foutaque* « boue », *mouque* « moustique », *oude* « amulette, sortilège », *parache* « puce », *savouque* « forêt dégradée », *tanane* « village malgache », *tanimbare* « rizière », *valale* « sauterelle ».

On voit certains noms frappés de tabou parce qu'affectés d'une valeur péjorative évidente, d'autres disparaître en même temps que leur référent, comme *filanze*, *salaque*. Disparaissent surtout les adjectifs employés naguère « sans nécessité », par jeu, avec une valeur affective signalée par les témoins. Constitutifs du noyau dur de l'argot de la décennie coloniale, ils ont été les victimes d'un effet de mode.

Logiquement, les « *mots malgaches francisés d'un emploi restreint à quelques connaisseurs* » figurant dans la 2<sup>e</sup> liste de Dez ont disparu plus largement que les mots de la 1<sup>re</sup> liste. Ainsi se confirme le lien existant entre « extension » et chances de survie. Finalement, la disparition annoncée de l'argot colonial ne s'est pas réalisée comme prévu. L'argot a disparu mais beaucoup de mots relevés en 66 sont encore dans l'usage des années 2000. Les francophones continuent d'utiliser des mots malgaches, avec un statut qui reste à préciser.

## V - LES « EMPRUNTS » DE LA PÉRIODE POST-COLONIALE

L'emprunt du français au malgache existe toujours comme processus généré par la situation de contact linguistique, mais le statut du produit de ce processus paraît

plus fragile. Le mot d'origine malgache n'est plus affecté d'une fonction identitaire à l'intérieur d'un groupe conscient de lui-même. Moins fortement légitimé, il est linguistiquement moins bien installé dans la langue emprunteuse. Le sens du mot malgache s'impose, sauf exception, comme le montrent les derniers transferts :

### Noms désignant des humains

*Mahitahita* « richard, m'as-tu-vu » < *mahitahita*, id.

*Malagasy* « malgache (dans l'usage des francophones malgaches) » < *malagasy*, id.

*Malagasy* « langue malgache » < *malagasy*, id.

*Malaso* « brigand » < *malaso*, id.

*Manambola* « richard » < *manambola*, id. Autre graphie *manamboule*

*Sipa* « petit ami, petite amie » < *sipa*, id., verlan de *pasy*, id., du français *passé* « relation sexuelle tarifée »

*Zanatany* « étranger (souvent français), installé à Madagascar » < *zanatany* « 1. colonie ; 2. natif d'un terroir ; 3. étranger assimilé aux autochtones ». Autre graphie (rare) *zanatane*. Seul ce mot produit un sens différent en français, au sein de la communauté dite *zanatany* (française et étrangère) et en malgache. Encore son sens se négocie-t-il dans le jeu complexe des interactions franco-malgaches.

### Vie domestique

*Fibata* « poisson de rivière » < *fibata*, id., sens dérivé du sens *fibata*, car de la société FIBATA

*Kitay* « combustible utilisé pour la cuisson des aliments » < *kitay*, id.

*Kitoza*, syn. *boucané* (rare) « viande fumée ou séchée au soleil » < *kitoza*, id.

Le sens malgache est maintenu dans ces trois mots.

### Objets utilitaires

*Fatapère* « 1. petit fourneau traditionnel ; 2. tacot, vieille voiture » < *fata-pera*, syn. *fatam-by*, litt. « fourneau en fer ». Autres graphies : *fata-pera*, *fataper*. Mot dérivé : *fata-per* à gaz.

*Lambahoany* « pièce de coton imprimé représentant un paysage accompagné d'une devise » < *lamba-hoany*, id.

### Vie sociale

*Ampamoaka*, syn. *déballage* « volonté de transparence en politique » < *ampamoaka*, id.

*Firaisana* « commune » < *firaisana*, id.

*Fivondronana*, syn. *fiv* « canton » < *fivondronana*, id. Mot dérivé : *chef-lieu de fivondronana*.

*Fokontany* « collectivité formée par un groupe de villages ou de quartiers » < *fokontany*, id.



*Risoriso* « marché noir, commerce illégal » < *risoriso*, id. Mot dérivé : *risorisoman*

*Rongony* « chanvre indien » < *rongony*, id.

*Rotaka* « émeute, pillage, agression à caractère xénophobe » < *rotaka*, id.

Le sens des mots est généralement conservé, signe de faible intégration au français. L'intégration morphologique est douteuse dans la dérivation qui aboutit à *risorisoman*, forme dont on ne peut dire si elle est apparue en malgache ou en français. On peut considérer que cette création relève de la néologie bilingue, tout comme *bôgôsité* « beauté masculine » < *bôgôsy* < *beau gosse* et *quat'mi* « pauvre, sans-logis », formé sur *quat(re)* + préfixe malgache *mi-* des quatre verbes qui caractériseraient le comportement des vagabonds : *midoroka* « se droguer », *miloka* « jouer », *misotro* « boire », *mivaro-tena* « se prostituer ».

### Quelques remarques sur les emprunts récents :

– Le besoin se fait toujours sentir de nommer l'autre et soi-même : les Malgaches francophones sont responsables de l'intégration au lexique français du mot *malagasy*, nom et adjectif. On lira par exemple « Cuisine créole et malagasy » et dans la communication orale c'est aussi cette forme qu'imposent les Malgaches francophones, à l'exclusion de la forme *malgache*. Quant aux étrangers restés à Madagascar après l'indépendance, ils empruntent au malgache le mot *zanatany* pour s'auto-désigner.

– Des termes administratifs sont importés du malgache au français et enrichissent une liste déjà importante.

– La forme graphique des mots malgaches s'impose. La forme phonique elle-même est peu déformée : *mahitahita*, *manambolo*, sont prononcés plus ou moins à la malgache.

– L'emprunt n'a plus la fonction d'un marqueur exotique, ni celle d'exprimer un point de vue français sur la réalité malgache. Ce qui s'exprime, c'est le point de vue d'une communauté formée majoritairement de Malgaches bilingues sur sa propre culture.

– Le statut d'« emprunt de langue » est douteux, on est plus près d'un parler bilingue. Cependant, à l'exception des malgachismes frappés de tabou et de ceux qui renvoyaient à des réalités qui n'ont plus cours, les mots relevés dans l'argot et le français coloniaux sont ceux qu'utilise la presse malgache d'aujourd'hui quand elle choisit de s'exprimer en français. Ce sont des mots très usuels, très centraux dans la culture malgache, dont le statut varie selon la situation et dont l'usage s'inscrit dans des stratégies interactionnelles complexes (ex. de *malagasy*).

### CONCLUSION :

#### EMPRUNTS ET DYNAMIQUE DES RELATIONS FRANCO-MALGACHES

Nous avons tenté de montrer que le statut des malgachismes, dans sa variabilité, renseigne sur la dynamique des relations franco-malgaches. Reste à traduire ces résultats en un bilan et à dire quelles questions restent en débat.

Une synthèse peut être formulée concernant les conditions d'installation d'un mot d'origine étrangère dans une langue à statut identitaire fort. Des conditions optimales seraient :

un groupe conscient de lui-même et de sa différence  
 dans ce groupe, un point de vue sur la langue et la culture de l'autre  
 des raisons d'emprunter propres au groupe emprunteur  
 la conscience d'emprunter<sup>7</sup>.

Nous avons établi un lien entre le point de vue, notion susceptible de renouveler la réflexion sur l'emprunt linguistique (P. Siblot : 2001) et l'attitude du groupe emprunteur, elle-même liée à une idéologie (Dez insiste sur le rôle des « croyances coloniales »). Les conditions énoncées plus haut apparaissent comme des conditions particulièrement favorables, qui ne se réalisent pas quand la langue emprunteuse est un usage local sans légitimité affirmée. Dans ce cas, l'emprunt revêt un statut problématique, comme l'ont souvent fait remarquer les spécialistes des variétés régionales de français.

Reste en débat la question de la pertinence de la distinction opérée par certains linguistes entre emprunt de langue et emprunt de parole ou entre emprunt et xénisme. Ces distinctions soulignent des différences de statut (linguistique/discursif) liées à des variations dans l'intégration du mot à la langue emprunteuse et dans son extension. Nous avons souhaité, dans notre approche, dépasser le clivage saussurien langue / parole et mettre l'accent sur le contexte et les modalités du processus de l'emprunt en ce qu'ils ont de déterminant dans le statut du mot emprunté, plutôt que sur le résultat du processus. D'ailleurs, si elle tente de rendre compte de la dimension dynamique de l'emprunt, notre analyse ne remet pas en cause les principes de la description lexicographique des français régionaux ou des français coloniaux, dont la nécessaire dimension historique et philologique justifie que soient retenus dans les nomenclatures tous les mots empruntés, quel que soit leur degré de légitimation.

Enfin, pour apporter des éléments nouveaux au débat sur le statut de l'emprunt, nous proposons de comparer en vue d'une modélisation :

les situations coloniales où les transferts lexicaux s'opèrent d'une langue-culture dominante à une langue-culture perçue dans son irréductible étrangeté, en réponse à un besoin né dans la langue-culture dominante

les situations post-coloniales qui échappent à ce schéma du fait de la disparition ou de l'affaiblissement du point de vue et des motivations allogènes, mais où le contact génère des formes nouvelles de mélange qui, chez les Malgaches francophones, s'apparenteraient plutôt à un parler bilingue.

7. Cette dernière condition est énoncée, en particulier, par Josiane Hamers, dans M.-L. Moreau dir., 1997, *Sociolinguistique. Concepts de base*, Margada, pp. 136-139.